

*Questions orales*

nous avait fait énormément de suggestions et qu'au cours des prochaines deux ou trois années il est plus que probable que nous avons plus de travail que nous pouvons en faire dans l'application des propositions qui nous ont été faites. D'ailleurs, après de nombreuses discussions avec les membres du conseil, j'ai convenu que les services qu'ils avaient rendus étaient vraiment très valables et qu'il y aurait lieu d'instituer dans un avenir très rapproché un système de consultations qui sera mis en place au cours des prochains mois, sinon des prochaines années.

\* \* \*

● (1430)

[Traduction]

**L'UNITÉ NATIONALE**LES REMARQUES DU MINISTRE SUR LES NÉGOCIATIONS AVEC  
LE QUÉBEC

**Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Elle a trait à un article de Ron Lebel publié dans le dernier numéro du *Reader's Digest* dans lequel on fait dire au ministre:

Les quatre cinquièmes du programme du Parti québécois peuvent être réalisés dans le cadre du régime fédéral et l'autre cinquième peut être négocié.

Pour être précise, je demande précisément au ministre si la première étape du programme du Parti québécois, qui est d'obtenir la souveraineté politique pour le Québec par des moyens démocratiques et de proposer au Canada une association économique mutuellement avantageuse, constitue les quatre cinquièmes dont le ministre dit qu'ils peuvent être réalisés ou le dernier cinquième qui, à son avis, peut être négocié.

**M. l'Orateur:** Le ministre, j'en suis certain, est impatient de répondre à la question. Mais il me semble qu'elle ne lui est pas posée en tant que ministre de la Justice, mais plutôt dans un certain contexte politique...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La question peut lui être posée en tant que député ou représentant d'une certaine région, mais les questions posées à la Chambre des communes doivent concerner ses responsabilités en tant que ministre de la Justice.

**Mlle MacDonald:** Monsieur l'Orateur, j'ai posé ma question dans le contexte des modifications constitutionnelles.

**M. Clark:** Dont il est responsable.

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas lu l'article en question. Toutefois, je puis dire à l'honorable représentante que le ministre de la Justice, le gouvernement actuel et notre parti ont toujours eu la même politique constitutionnelle à ce sujet et nous n'avons pas essayé de changer d'idée en cours de route, comme le parti de l'honorable représentante.

**Des voix:** Bravo!

**Une voix:** Répondez à la question.

[M. Lessard.]

**M. Lalonde:** La réponse à la question est très claire, simple et catégorique et elle est que notre parti, le gouvernement actuel et moi-même n'avons aucunement l'intention de négocier la souveraineté-association, point final.

**Des voix:** Bravo!

**Mlle MacDonald:** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire. Étant donné que, d'après cet article, le ministre aurait déclaré que le fédéralisme est beaucoup plus souple que le gouvernement du Québec ne le prétend, le ministre peut-il dire s'il considère que la proposition contenue dans le programme du Parti Québécois et selon laquelle le gouvernement provincial devrait prendre immédiatement des mesures pour accéder à l'indépendance en présentant une loi qui demanderait au gouvernement fédéral de rendre au Québec tous les pouvoirs qu'il possède, sauf ceux qui sont délégués à certains organismes communs, représente les quatre cinquièmes du programme du gouvernement québécois qui pourraient s'appliquer dans le cadre du régime fédéral ou plutôt le cinquième que le ministre est prêt à négocier?

**M. Lalonde:** Monsieur l'Orateur, je répète que le gouvernement a expliqué sa position de façon très claire. Nous avons posé seulement trois conditions pour le renouvellement de la fédération canadienne. D'abord, ce renouvellement doit se faire dans le cadre du régime fédéral; deuxièmement, il doit y avoir une charte des droits qui garantisse les droits individuels...

**Des voix:** Bravo!

**M. Lalonde:** Contrairement à certains députés d'en face, le gouvernement ne se fait aucune illusion sur le fait que la souveraineté-association n'est pas une sorte de fédéralisme renouvelé, comme un certain député bien connu d'en face l'a déclaré.

**Des voix:** Bravo!

**Une voix:** Asseyez-vous!

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Joe Clark (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, j'ai l'impression que les députés d'en face font du tapage parce qu'ils veulent se faire inviter à mes dîners-bénéfices. Malheureusement, personne ne veut assister aux leurs.

**Des voix:** Oh, oh!

**Des voix:** Bravo!

**M. Clark:** Nous connaissons très bien l'habitude qu'ont le ministre de la Justice et le gouvernement de prétendre qu'on cite leurs propos à tort et à travers chaque fois qu'ils ont des ennuis. Le ministre de l'Industrie et du Commerce a fait la même chose quand quelqu'un a rapporté qu'il avait déclaré que «le logement est un luxe d'après le parti libéral».

Revenons maintenant au ministre de la Justice. Il essaie de prétendre qu'il n'a pas dit ce qu'il a dit.

**Des voix:** Oh, oh!